



Clarification

Bruxelles, 21 septembre 2019

KBC clarifie la suspension des négociations de la nouvelle cct

Suite à [l'annonce](#), le 16 mai dernier, de l'optimisation de la gouvernance à l'échelle du groupe KBC, les syndicats ont demandé que les négociations sur une nouvelle convention collective de travail (la cct actuelle expire fin 2019) commencent plus tôt que prévu. C'est ce qui s'est passé en juin. Après une interruption due à la période des vacances, les pourparlers ont repris il y a quelques jours.

Outre les accords sur l'emploi, la convention collective de travail actuelle contient également un accord sur la flexibilité des horaires. Les ajustements de flexibilité horaire ont été introduits dès le début de cette année. Dans les nouvelles négociations, KBC a demandé à pouvoir discuter d'une nouvelle étape dans la flexibilité du temps.

Dans sa communication du [4 septembre](#) sur les résultats de l'exercice d'efficacité opérationnelle, KBC a souligné que, malgré l'impact sur le nombre futur d'emplois, elle adopte une approche progressive de leur mise en œuvre. La réduction du nombre d'ETP sera obtenue grâce à des départs naturels et à une réduction du nombre de recrutements, tout en continuant d'investir dans le redéploiement et la formation des employés. C'est pourquoi KBC¹ est prête à conclure de nouveaux accords sur l'emploi, y compris des garanties de sécurité d'emploi et une flexibilité accrue, dans le cadre d'un accord global prenant effet en 2020.

Comme l'introduction d'une flexibilité accrue nécessite l'accord de tous les syndicats et que l'une des fractions syndicales s'oppose en principe, les négociations sont actuellement suspendues. Dans l'intervalle, la convention collective de travail actuelle restera en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

KBC préfère mener les discussions à la table des négociations avec les partenaires sociaux, et non par le biais des médias, mais préfère néanmoins clarifier la suspension des négociations.

Les consommateurs en général et donc également les clients de KBC attendent aujourd'hui de l'agilité et de l'accessibilité. Ils attendent des entreprises et des organisations un processus impeccable et convivial, ainsi que des décisions et des services instantanés.

Depuis 2012, KBC a graduellement et profondément changé l'entreprise, sa structure organisationnelle, son réseau de distribution et sa façon de travailler, en ligne avec l'évolution du comportement de ses clients. Avec les heures d'ouverture prolongées de KBC Live (08h-22h en semaine et 08h-17h le samedi), KBC y répond. Cependant, elle constate que les attentes de ses clients, en partie sous la pression d'autres acteurs du e-commerce et de la fintech, sont encore en évolution.

C'est pourquoi KBC a proposé aux partenaires sociaux de mettre en place un essai limité à titre expérimental pour l'ouverture du dimanche dans lequel un nombre limité d'employés de KBC Live servira les clients

¹ Les entités de KBC concernées sont KBC Groupe, KBC Bank, KBC Assurances, KBC Asset Management, KBC Autolease et KBC Credit Investments. KBC a sa propre politique RH.

également le dimanche. Cet essai se déroulerait pendant toute la durée de la convention collective de travail, sur une base entièrement volontaire pour les employés et avec une compensation supplémentaire. Par la suite, il pourra être évalué avec les partenaires sociaux afin de déterminer s'il sera poursuivi ou non.

Lors de précédentes négociations, un certain nombre de fractions syndicales se sont montrées disposées en principe à discuter d'une telle flexibilité accrue. Pour KBC, il s'agit d'une nouvelle étape logique, qui contribue à améliorer encore l'accessibilité pour ses clients et donc aussi à la croissance et à la stabilité de l'entreprise dans le contexte de l'évolution sociétale.

Au cours des négociations en cours, KBC a constaté que l'une des fractions syndicales s'opposait en principe à un tel accord global qui, outre les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi et au statut de fin de carrière, inclurait également cet essai pour une organisation plus flexible dans KBC Live.

Comme l'introduction d'une flexibilité accrue nécessite l'accord de tous les partenaires sociaux, les négociations sont actuellement suspendues. Néanmoins, l'offre de KBC à toutes les organisations de salariés de négocier un accord global reste valable. Dans l'intervalle, la convention collective de travail actuelle et toutes ses dispositions resteront en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht

Directeur Communication Corporate/

Porte-parole

Tél. 02 429 85 45

Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens

Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer

Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur

www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur

<https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>
